

# STORES SCREEN

(ALFA-ZIP, ALFA PLUS-ZIP, HR8-ZIP, HR10-ZIP, ZIP, ZIP ECONOMY)

# VERANDAS

(HRV52, HRV08-ZIP, HRV80-ZIP, HRV80-ZIP-2P)

## 1. COMMANDE

Le store est conçu pour être utilisé dans les installations intérieures et extérieures. Le moteur est protégé contre l'humidité, indice de protection IP44. **Le store n'est pas conçu pour être utilisé en atmosphères explosibles.** Il est recommandé de placer l'interrupteur de commande à l'intérieur. Il est possible de le placer à l'extérieur, mais à condition qu'il soit protégé de manière suffisante contre la pénétration de l'eau pour protéger toutes les pièces électriques.

### Alimentation

- Réseau électrique 230 V alternatif
- Fréquence du réseau 50–60 Hz
- Tolérance de la variation de l'alimentation  $\pm 10\%$
- Niveau de bruit perturbateur inférieur à 70 dB

### Conditions d'exploitation

- Température ambiante de  $-5$  à  $+50$  °C
- Humidité relative maximale  $5\text{ g/m}^3$  et  $75\%$  (classe I2)
- Conditions atmosphériques E11, E12, E14, E15 selon la norme EN 13561
- Résistance au vent \*
- Version avec un moteur - **Classe 3** Échelle de Beaufort 6 (maximum 49 km/h)
- Version avec une manivelle - Classe **0 - 2** (en fonction du modèle)

\* EN CAS D'INSTALLATION EXTERIEURE, IL EST RECOMMANDE D'ENROULER LE STORE DANS LE BOX DANS LES CONDITIONS CLIMATIQUES DEFAVORABLES. EN CAS DE STORE AVEC UN MOTEUR, IL EST RECOMMANDE D'UTILISER UN CAPTEUR DE VENT POUR ASSURER L'ENROULEMENT AUTOMATIQUE DU STORE DANS LE BOX.

Manuel valable depuis le : 22/08/2024

**DESCRIPTION DE LA COMMANDE PAR UN ELECTROMOTEUR :**

Il est possible de faire descendre et d'enrouler le store screen par un électromoteur à l'aide d'une télécommande ou d'un interrupteur. En cas de commande électrique, il est possible d'intégrer la gestion automatique en fonction du temps, un capteur de vent ou de soleil, par exemple. Dans ce cas-là, un moteur avec une télécommande est nécessaire. Seule la personne qualifiée disposant d'une autorisation pour réaliser les interventions en question peut réaliser les installations électriques, le montage et l'entretien.

Pour régler les commutateurs de moteur, il est possible d'utiliser deux solutions, un commutateur ou un dispositif programmé (sur demande). **Les instructions relatives à la programmation et au réglage des interrupteurs de fin de course sont décrites dans un Manuel spécifique.**

**2. ENTRETIEN**

Le produit ne demande pas d'entretien extraordinaire et de graissage des éléments de commande. En cas de pollution courante, il faut utiliser une brosse fine, un aspirateur manuel à faible puissance, un tissu/éponge fin/e humide ou rincer la surface avec de l'eau propre. Utiliser exclusivement les solutions de savon sans additifs chimiques d'une température inférieure à 30 °C (pollution légère : solution de savon 5 %, température de l'eau inférieure à 20 °C ; pollutions moyenne et forte : solution de savon 10 %, température de l'eau inférieure à 30 °C). Ne pas utiliser de produits nettoyants agressifs, tels que diluants et solvants organiques, sables à récupérer, pâtes à récupérer, générateurs de vapeur et produits nettoyants alcalins forts.

Il est recommandé de contrôler et d'entretenir périodiquement le store. Avant et après la saison (printemps, automne), il est recommandé de :

- contrôler le déroulement et l'enroulement du store,
- contrôler le fonctionnement des interrupteurs de fin de course,
- contrôler l'état du capot – tissu, le cas échéant, nettoyer le tissu,
- appliquer un produit sec évaporable (sans graisse) sur la rainure de la couche plastique de la coulisse – lors de cette opération, la coulisse inférieure doit être dans la position de fin de coursesupérieure.
- 

**AVERTISSEMENT :**

Réaliser le nettoyage attentivement pour ne pas détériorer la construction et le tissu. Lors du nettoyage de la fenêtre, il faut placer le produit dans une position évitant sa détérioration mais permettant son nettoyage. Protéger le produit contre la pollution lors des travaux de bâtiment et de peinture.

Pour assurer l'usage optimal de la véranda, il est recommandé d'assurer son contrôle et sa maintenance périodiques (au moins une fois par an). Pour votre propre sécurité, il est recommandé de conclure le contrat de maintenance avec la société orientée vers l'installation des vérandas – si possible avec la personne qui a installé la véranda.

La véranda demande les contrôles périodiques du point de vue de l'usure ou de la détérioration du tissu ou du cadre. Il est interdit d'utiliser la véranda demandant la réparation.

Manuel valable depuis le : 22/08/2024

En cas de panne, veuillez contacter la société qui réalise la maintenance chez vous. Si une entreprise spécialisée ne réalise pas de maintenance annuelle avec l'utilisation des composants originaux, toutes les réclamations dans le cadre de la garantie sont irrecevables.



SEUL LE PERSONNEL AUTORISÉ PEUT RÉALISER LA MAINTENANCE ET LES RÉPARATIONS DE LA PROTECTION SOLAIRE, NOTAMMENT, DES

BRAS PLIABLES, DES MOTEURS ET DES ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ. LE MOTEUR PEUT DÉMARRER SANS AVERTISSEMENT. POUR CETTE

RAISON, IL EST NÉCESSAIRE DE DÉBRANCHER LE MOTEUR (EN ACTIVANT LE COUPE-CIRCUIT, PAR EXEMPLE) EN CAS DE NETTOYAGE DU BÂTIMENT OU DE MAINTENANCE.

NOS PRODUITS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DE SORTE QUE TOUS LES COMPOSANTS RESTENT ACCESSIBLES POUR LA MAINTENANCE ET LES RÉPARATIONS ÉVENTUELLES. À DÉFAUT, LE PRODUCTEUR NE PRENDRA EN CHARGE LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES (TRAVAUX DE DÉMOLITION, RÉPARATION DE LA FAÇADE ET DES MURS INTÉRIEURS, PAR EXEMPLE), AINSI ENGENDRÉS.

Vous-même, vous pouvez réaliser les interventions non difficiles de maintenance et de contrôle suivantes :

Maintenance du mécanisme :

- Contrôle des câbles trainants du point de vue de la détérioration et/ou de l'usure (tous les 3 mois).
- Contrôle de la position des câbles sur les supports-câble (tous les 3 mois).
- Nettoyage périodique de l'espace au niveau des profils de guidage où bougent les petites roues des blocs glissants (tous les 3 mois, le cas échéant, plus souvent en fonction des besoins).
- Graissage des petites roues des blocs glissants (au moins une fois par an) avec un lubrifiant sec (sans graisse).
- Graissage des petites roues devant les extrémités des profils de guidage (au moins une fois par an) avec un lubrifiant sec (sans graisse).
- Graissage des roulements côté opposé au côté commande (au moins une fois par an) avec un lubrifiant sec (sans graisse).
- Graissage des roulements des rouleaux (au moins une fois par an) avec un lubrifiant sec (sans graisse).

Note : Ne pas polluer les tissus.

Maintenance des profils :

- Nettoyez périodiquement les profils avec de l'eau tiède et un détergent neutre, shampoing auto, par exemple. Ensuite, rincez avec l'eau potable (au moins deux fois par an).
- N'utilisez jamais de produits corrosifs ou agressifs. Il est vivement recommandé de ne pas utiliser d'éponge métallique ou de matériaux abrasifs. Maintenance du tissu :
- Le tissu de la véranda est couvert d'une couche spéciale qui résiste à la pollution.

Manuel valable depuis le : 22/08/2024

- On peut éliminer le mieux la poussière par un aspirateur, un courant d'air ou on peut le battre ou broser.
- Mouiller bien les taches et utiliser un chiffon. Utiliser les détergents, savon, par exemple, ou autres produits chimiques seulement si c'est absolument nécessaire.
- Concernant les empreintes des doigts ou les taches de gras, on peut les éliminer le mieux par un chiffon mouillé avec un peu de produit pour lavage de la vaisselle (n'utilisez jamais le trichloroéthane III).

Il faut retenir aussi ce qui suit :

- Ne déroulez jamais de véranda en cas de pluie intense, de vent fort, de gel et de neige.  Si le tissu est exposé en permanence à toutes les conditions climatiques, il est très probable qu'il soit pollué à cause de la pollution environnementale ce qui peut diminuer la qualité du tissu.
- Il est possible d'enrouler le tissu humide à court terme. Mais, ensuite, il est nécessaire de sécher le tissu déroulé. Si le tissu humide reste enroulé longtemps, la moisissure ou la pourriture peuvent apparaître.

	
<p>SEUL LE MONTEUR QUALIFÉ EST AUTORISÉ À DÉMONTER ET À ÉLIMINER CETTE VÉRANDA. LE DÉMONTAGE DES COMPOSANTS PEUT ÊTRE DANGEREUX CAR LES CÂBLES, LE RESSORT ET LA TIGE TÉLÉSCOPIQUE SONT SOUS UNE GRANDE TENSION MÉCANIQUE. AVANT LE DÉMONTAGE, IL FAUT BLOQUER CES COMPOSANTS DANGEREUX.</p> <p>ASSUREZ LA LIQUIDATION DU SYSTÈME DE PROTECTION SOLAIRE DÉMONTÉ CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION ÉCOLOGIQUE NATIONALE. EN CAS DE BESOIN, CONSULTEZ L'AUTORITÉ LOCALE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.</p>	<p>VEUILLEZ CONTACTER VOTRE FOURNISSEUR, SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES POINTS QUI NE SONT PAS SUFFISAMMENT EXPLIQUÉS DANS LE PRÉSENT MANUEL.</p> <p>LA VÉRANDA EST UN OBJET QUI EST GRAND, LOURD ET MOBILE. LA MAUVAISE COMMANDE OU UTILISATION PEUVENT PROVOQUER UN DANGER OU LA BLESSURE DES PERSONNES.</p>

### 3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne pas bloquer le store en mouvement. Avant de commander le store, il faut mettre les mains hors de la proximité du box.
- Ne pas permettre aux enfants de jouer avec dispositifs de commande. Garder les dispositifs de commande hors de portée des enfants.
- Contrôler périodiquement le store pour éviter sa déformation, son usure excessive ou une autre détérioration.
- Ne pas commander le store pendant une autre intervention d'entretien (lavage des fenêtres, par exemple).

Manuel valable depuis le : 22/08/2024

- Si on utilise des dispositifs de commande automatique (capteur de soleil / de vent, par exemple), il faut débrancher l'alimentation électrique avant de lancer toutes les opérations ou les interventions d'entretien.
- Le fonctionnement forcé peut détériorer le store.
- Contrôler régulièrement le bon fonctionnement du store.
- Ne pas utiliser le store nécessitant l'entretien.
- Ne pas manipuler le produit avec la force, si un obstacle bloque son mouvement.
- N'accrocher aucun objet sur le produit et les mécanismes de commande.
- Éviter les contraintes mécaniques et la détérioration du produit.
- Ne laisser aucun objet tranchant ou des aspérités qui pourraient s'accrocher sur le tissu et le détruire.
- En cas de produit commandé par des sangles, garder les sangles hors de portée des petits enfants pour éviter l'enveloppement et la strangulation.
- Exploiter le produit attentivement, notamment, lors de son nettoyage.
- Il est interdit de faire enroulement le tissu humide.
- En cas de changement météorologique (orage prévu ou s'approchant, vent fort), il faut enrouler immédiatement le store.

#### PRODUITS AVEC UN MOTEUR :

- Pour régler la commande électrique du produit il faut suivre le manuel relatif au dispositif en question.
- Ne pas permettre aux enfants de jouer avec le dispositif de commande. Garder le dispositif de télécommande hors de portée des enfants.
- Contrôler le dispositif pour détecter le niveau d'usure ou de détérioration de l'alimentation.
- Pour contrôler et entretenir les éléments électriques il faut débrancher le produit de manière fiable de l'alimentation.
- Seule la personne suivant les instructions relatives au fonctionnement du moteur peut régler les interrupteurs de fin de course.
- La personne qui règle les interrupteurs de fin de course doit disposer d'une autorisation pour les travaux de montage électrique, des connaissances et de l'expérience.
- La durée du fonctionnement du moteur est strictement limitée et ne doit pas dépasser 4 minutes (= 20 % du cycle). Les 80 % résiduels du cycle (environ 16 minutes) représentent la durée du refroidissement obligatoire du moteur. Le dépassement de cette limite pourrait détériorer de manière irréversible l'électromoteur.

#### AVERTISSEMENT :

Seule la personne qualifiée disposant d'une autorisation pour réaliser les interventions en question peut réaliser les installations électriques, le montage et l'entretien. Si le produit tombe en panne ou il est mécaniquement détérioré, il faut éviter son utilisation.

Manuel valable depuis le : 22/08/2024

Pour assurer le fonctionnement conforme du store il est interdit de réaliser les changements au niveau de la construction du système.

**NOTES :**

Si le produit ne fonctionne pas, veuillez contacter votre vendeur, le cas échéant, la société de montage qui a réalisé le montage. La visualisation du produit ne doit pas correspondre dans tous les détails à la réalité. Le producteur se réserve le droit à la modification.

Ne pas mettre le produit après la fin de sa durée de vie dans les ordures ménagères. Il est possible de séparer les matériaux utilisés et de les remettre conformément à la réglementation valable applicable aux déchets et à la protection de l'environnement. Il est possible d'obtenir les informations relatives aux points de collecte auprès des autorités locales.

Manuel valable depuis le : 22/08/2024